

>> **Rentrée 2025 à l'école maternelle de Condorcet :**

La maternelle de Condorcet scolarise les enfants des communes de Chaudebonne, Condorcet, Eyroles, Saint-Ferréol-Trente-Pas et Valouse.

L'instruction est obligatoire pour tous les enfants à partir de 3 ans.

> Les enfants nés en 2022 seront inscrits en « Petite Section » (PS) à Condorcet.

> Les CP seront inscrits automatiquement à l'école de St-Ferréol pour l'année scolaire 2025-2026.

>> **Inscriptions des PS (enfants nés en 2022) :**

Les inscriptions peuvent se faire dès le mois de mai.

Pour inscrire son enfant à la maternelle de Condorcet, vous devez d'abord passer à la mairie de Condorcet (tel : 04 75 27 73 54) pour obtenir « l'autorisation d'inscription » :

- Présenter : * le livret de famille ou l'acte de naissance,
* un justificatif de domicile.
- Le maire pourra vous rencontrer.

Puis l'inscription doit être finalisée à l'école de Condorcet (prendre rendez-vous au 04 75 27 71 62) :

- Entre 16h30 et 18h les jours d'école, vous devrez présenter :
 - * « l'autorisation d'inscription » délivrée par la mairie,
 - * le carnet de santé,
 - * le livret de famille ou l'acte de naissance.
- Votre enfant pourra être présent pour visiter l'école.

>> **Matinée d'accueil à l'école maternelle de Condorcet pour les futurs PS :**

Les futurs PS auront la possibilité d'être accueillis à l'école maternelle de Condorcet, une matinée avant les vacances d'été, pour faire connaissance avec leur prochaine maîtresse et découvrir les lieux.

Les parents devront informer la directrice de leur souhait de bénéficier de ce dispositif lors de l'inscription de leur enfant, afin que leur soit précisée la date dès qu'elle sera fixée.

